

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 19 décembre 2014
(convocation du 12 décembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 12h
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme ZAMBON Josiane à partir de 11h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à Mme BERNARD Maribel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. DUBOS Gérard
Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à M. CHAUSSET Gérard
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FELTESSE Vincent à Mme DELAUNAY Michèle

Mme JARDINE Martine à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LACUEY Conchita à Mme FAORO Michèle
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck à partir de 11h
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAUTUREAU Benoît à M. MARTIN Eric jusqu'à 10h
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10h10
M. ROBERT Fabien à M. SILVESTRE Alain à partir de 11h50

EXCUSES :

M. PUJOL Patrick, Mme CAZALET Anne-Marie

LA SEANCE EST OUVERTE

Commande artistique Garonne - Réalisation de l'oeuvre Trompeloup/Départ, de Peter Friedl - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux développe un important programme de commande d'oeuvres d'art contemporain. Initié en 2002 avec la construction du tramway, il se décline aujourd'hui dans une ambitieuse commande artistique Garonne, qui prend le fleuve pour élément fédérateur.

Elle a vocation, à l'instar de la commande tramway, à accompagner les mutations de l'espace public et la transformation urbaine, à soutenir le développement d'une filière de production artistique métropolitaine et, parce qu'elle inscrit son projet dans les compétences et les programmes des institutions culturelles existantes (musées, écoles, associations...), à participer au rayonnement culturel de l'agglomération.

Engagée en avril 2012 dans le cadre de la procédure de commande publique du Ministère de la Culture, elle est conduite par un comité de pilotage chargé d'en définir le programme, de sélectionner les artistes et les œuvres, et d'accompagner leur réalisation. Il est composé d'élus représentant les onze communes riveraines de la Garonne, de responsables de la Communauté urbaine et d'un comité artistique placé sous l'égide de Catherine David, Directrice adjointe du Musée national d'Art-moderne – Centre Pompidou.

Réuni le 19 mars 2013, le comité de pilotage Garonne a validé le principe d'un programme de commande qui invite des artistes du monde à travailler à Bordeaux et à trouver dans le territoire de la Métropole, la matière et les ressources de leurs créations.

De manière à respecter les planifications financières, la production des œuvres se répartira sur deux périodes : 2015/2017, puis 2018/2019. Au cours de la première période, les artistes suivants interviendront en production : Simohammed Fettaka, Peter Friedl, Suzanne Treister, Hideaki Idetsuki et Bettina Samson. Sept œuvres devraient être réalisées.

La présente délibération a pour objectif de lancer la production de l'œuvre de Peter Friedl. Dans l'étude d'œuvre qu'il a remise le 31 mars 2014, l'artiste a proposé de mettre en scène et de filmer *L'île des esclaves*, une comédie de Marivaux, et de faire de l'île de Trompeloup, au cœur de l'estuaire de la Gironde, le lieu de sa représentation.

Présentée en comité de pilotage le 9 septembre 2014, la proposition a été validée. Elle apparue très pertinente au regard de l'ambition du projet Garonne, dans l'articulation qu'elle propose entre création artistique contemporaine, contexte naturel d'apparition/disparition des îles de Garonne et histoire de Bordeaux (particulièrement celle liée à l'esclavage).

La diffusion de l'œuvre proposée par Peter Friedl s'inscrit dans la volonté du comité de pilotage de travailler sur des publics aux domaines d'intérêt ou de compétence diversifiés. Elle sera organisée en partenariat avec les opérateurs artistiques et culturels du territoire et proposée aux réseaux audiovisuels (télévisions, festivals, expositions, musées...). Un plan de diffusion et de communication sera réalisé. De plus, il est envisagé qu'elle soit versée aux collections des Musées de Bordeaux.

Le budget prévisionnel de l'œuvre est de 310 000 € HT.

L'œuvre sera présentée en commission consultative de la commande publique pour obtenir son cofinancement par l'Etat, pour un montant minimum de 30 % du coût total.

La réalisation de l'œuvre passe aujourd'hui par la signature d'un contrat de cession des droits afférents à une œuvre audiovisuelle, La Cub disposant de la qualité de producteur délégué. Ce contrat est tenu à la disposition des membres du Conseil à la direction des bâtiments et moyens, mission commande artistique, Esplanade Charles de Gaulle – 3^{ème} étage bâtiment bas à Bordeaux.

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de cession des droits, Peter Friedl aura la qualité d'auteur-réalisateur, la société Dublin Films celle de coproducteur du projet.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, mesdames et messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 5215-19

VU le Code de la propriété intellectuelle, et notamment les articles L122-1 et suivants et les articles L132-23 et suivants,

VU le budget de la Communauté urbaine de Bordeaux, exercice 2014,

VU le contrat d'étude conclu avec l'artiste Peter Friedl en date du 6 septembre 2013.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT

Qu'il est aujourd'hui nécessaire et possible d'engager la phase de réalisation de l'œuvre *Trompeloup / Départ (titre provisoire)* et par voie de conséquence d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de cession de droits afférents à une œuvre audiovisuelle avec l'artiste Peter Friedl.

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à signer avec l'artiste Peter Friedl le contrat de cession de droits afférents à une œuvre audiovisuelle pour la réalisation de l'œuvre *Trompeloup / Départ (titre provisoire)* ainsi que toutes les pièces qui en seront la conséquence.

Article 2 : la recette en résultat sera inscrite au budget principal ; année 2014-2015 ; chapitre 13 ; article 1311 ; programme 05P146 ; CDR GD00,
La dépense en résultat sera inscrite au budget principal ; année 2014-2015 ; chapitre 23 ; article 2318 ; programme 05P146 ; CDR GD 00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. COLOMBIER vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 JANVIER 2015

PUBLIÉ LE : 2 JANVIER 2015

M. ALAIN DAVID